

Echos de Montendre

- L'été dans le rétro...

- Les Morandière
champions du monde !

- Premier prix de fleurissement



Chers concitoyens,

C'est pour moi un grand honneur de présider aux destinées de cette commune de Montendre depuis 1993. Je n'ai jamais trahi cet attachement et cette fidélité, et c'est le sens de la décision que j'ai prise, aussitôt mon élection au sénat le 28 septembre dernier. Je démissionne de mon poste de conseiller général pour demeurer maire de Montendre, dans le respect de la loi sur le cumul des mandats.

C'est Elisabeth Diez, qui fut ma suppléante lors de l'élection cantonale de mars 2011 qui va tout naturellement me remplacer au Conseil général. Conseillère municipale de Montendre depuis 2001, adjointe depuis 2008 à la jeunesse et aux affaires scolaires, elle a mon entière confiance : nous partageons les mêmes valeurs qu'elle mettra au service de ce canton et de ses habitants avec passion et ténacité. Je suis heureux qu'elle rejoigne la nouvelle génération de jeunes conseillers généraux qui siègent à La Rochelle.

C'est elle qui a porté pendant plus d'un an, avec conviction et dans la concertation, le projet d'aménagement des rythmes scolaires à Montendre : avec l'appui des nombreux partenaires du monde éducatif, tout était prêt pour début septembre et la rentrée s'est déroulée sans accroc malgré les nombreux changements intervenus dans l'organisation des temps scolaires.

Je poursuivrai donc, comme prévu, les projets défendus avec mon équipe et tout particulièrement celui du Parc des Labyrinthes. Le 23 septembre dernier, les élus de la Haute Saintonge, réunis en conseil communautaire, ont validé le choix du maître d'œuvre retenu par le jury de concours en juillet. Il s'agit de l'architecte Philippe Madec, chargé de la conception générale urbanistique, paysagère et architecturale du projet. Il travaillera avec plusieurs bureaux d'études chargés notamment de la mise en valeur des paysages et de l'environnement comme de la scénographie du parc et de ses animations.

Cet été se sont achevés les travaux de réaménagement de la place des Droits de l'Homme, tandis que le chantier de restauration des ruines du château se poursuit, avec la lenteur et l'application qu'une telle entreprise requiert, pierre après pierre, linteau après linteau...

Enfin, permettez moi d'adresser un grand coup de chapeau à nos services qui, grâce à leurs efforts, ont permis à notre commune de décrocher pour la première fois un premier prix au concours des villages fleuris.

Bernard LALANDE
Sénateur-maire de Montendre

- 3 PRATIQUE- VOS DÉMARCHES
- 4/5 TRAVAUX
- 6 VOUS ÊTES COMME ÇA...
- 7 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
- 8/9 RÉTRO ESTIVALE
- 10/11 LA RENTRÉE SCOLAIRE
- 12 VOUS ÊTES COMME ÇA...
- 13 ENVIRONNEMENT
- 14/15 COMMUNES ASSOCIÉES

RECRUTEMENT d'agents recenseurs

En prévision du recensement général de la population qui aura lieu en janvier et février 2015, la Mairie de Montendre recrute des volontaires (hommes ou femmes) pour effectuer les opérations de recensement.

Pour cela, il faut être consciencieux, méthodique, disponible, respectueux de la confidentialité et persévérant. Le recrutement est prévu pour une durée de 2 mois. Ce travail est rémunéré.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer en Mairie, au plus tard le 1er décembre 2014, à l'attention de M. le Maire, une lettre de candidature avec CV.



RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2014 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie ou accessible en ligne, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2014 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du **1er mars 2015**

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. **Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2015 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2014, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;

-L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

Qui peut demander une copie intégrale d'un acte d'état civil ?

Toute personne majeure ou émancipée peut obtenir, sur indication des nom et prénom usuel de ses parents, des copies intégrales de son acte de naissance ou de mariage. Les ascendants ou descendants de la personne que l'acte concerne, son conjoint et son représentant légal peuvent aussi obtenir les mêmes copies en fournissant l'indication des nom et prénom usuel des parents de cette personne. Ces copies peuvent être aussi délivrées au Procureur de la République, au greffier en chef du tribunal d'instance pour l'établissement des certificats de nationalité française et, dans les cas où les lois et règlements les y autorisent, aux administrations publiques. Les copies d'actes de décès peuvent être délivrées à toute personne. (article 9 du décret n°62-921 du 3 août 1962 relatif à certaines règles relatives aux actes de l'état civil)

Nouveaux permis de conduire

Depuis le 16 septembre 2013, les nouveaux permis de conduire délivrés sont au format « carte de crédit ».

L'ancien modèle de permis (permis rose) sera renouvelé d'ici janvier 2033 pour chaque détenteur, dans des conditions qui seront précisées ultérieurement. Les titulaires de l'actuel

permis de conduire rose, délivré avant le 19 janvier 2013, n'ont pas à en demander l'échange.

Ventes en liquidation : déclaration en mairie

Depuis le 1^{er} juillet 2014, tout commerçant qui envisage la cessation, la suspension saisonnière d'activité, le changement d'activité ou la modification des conditions d'exploitation de son commerce (pour travaux notamment), devra déposer une déclaration préalable auprès du maire de la commune dont relève le lieu de la liquidation.

Cette nouvelle procédure constitue une mesure d'alignement de régimes juridiques liés à des opérations de vente autour d'une même autorité dans un objectif de lisibilité et de proximité pour les usagers, sur un sujet qui concerne la vie locale.

Associations et débits de boissons temporaires

Les associations qui souhaitent ouvrir une buvette (débit de boissons temporaire) pendant les manifestations qu'elles organisent doivent au préalable demander une autorisation auprès du maire. Chaque association ne peut demander que cinq autorisations par an. Les boissons vendues ou offertes sont limitées aux boissons des groupes 1 et 2 (article L. 3334-2 Code de la santé publique).

Guide Pratique de Montendre nouvelle édition



La version 2014/2015 du guide de Montendre est disponible en mairie et à l'office de tourisme.

Infos pratiques, démarches administratives, liste des associations et contacts utiles, ce document vous accompagnera tout au long de l'année pour vous faciliter la vie.

Implantation de modules bureaux pour l'extension de la gendarmerie



L'installation des modules bureaux : une opération délicate



Dans l'attente de la réalisation de locaux définitifs, la Commune de Montendre s'est engagée à mettre à disposition de la gendarmerie des structures modulaires pour bureaux. Ceux-ci sont nécessaires pour accueillir les gendarmes de Montlieu dont l'actuelle gendarmerie est devenue trop vétuste. Les effectifs de Montlieu-la Garde rejoignent donc la gendarmerie de Montendre.

Des modules ont été achetés et livrés à Montendre boulevard de Saintonge, devant les bureaux de la gendarmerie; les services techniques communaux ont procédé à leur dépose et installation ainsi qu'à toutes les connexions aux réseaux (eau, assainissement, électricité, communications). L'installation des modules était une phase délicate qui s'est déroulée sans encombre. Un à un, les quatre modules ont été descendus du camion et délicatement disposés sur les plots béton prévus à cet effet. La commune de Montendre s'était par ailleurs engagée à mettre à disposition un logement pour un gendarme adjoint volontaire dans l'immeuble situé rue de la Garenne : celui-ci a fait l'objet de travaux de remise à neuf au cours de l'été ; il est prêt à accueillir son nouvel occupant.

Chantiers Solidarités Jeunesses

L'association de jeunes volontaires a programmé cette année plusieurs chantiers à Montendre, en partenariat

avec la Communauté de Communes de la Haute Saintonge et la Commune :

- Un chantier « ados » : en juillet une douzaine d'adolescents, venus de Turquie, d'Italie, des États-Unis, du Mexique et de France, garçons et filles, ont restauré les grilles d'enceinte de la Maison des Bateleurs (avenue de Onda)



Réfection des grilles du parc de la Maison des Bateleurs et du golf

et du golf : après des opérations de ponçage et de nettoyage au Karcher, les jeunes ont repeint en vert bouteille les grilles.

- En cette fin d'été, un autre chantier a eu pour objet de restaurer une partie de la muraille du château située entre la Tour Carrée et la Tour ronde : c'est la dernière partie de l'enceinte à ne pas avoir été restaurée... Au moins un autre chantier sera nécessaire



Solidarités Jeunesses poursuit la rénovation des remparts.

pour achever cette portion, délicate à aborder compte tenu de la pente des contreforts du château.

Par ailleurs, quelques volontaires Solidarités Jeunesses sont présents sur le chantier au long cours de réfection des ruines de la Maison de La Rochefoucauld, mené par la brigade du Patrimoine de la CDCHS, et avec le soutien logistique et en matériaux des services municipaux.



Maison de La Rochefoucauld : un spectaculaire chantier de rénovation de notre patrimoine architectural.

Réaménagement de la Place des Droits de l'Homme

Pour faire suite à la réfection de l'avenue de Royan, achevée au printemps, la Commune de Montendre a souhaité refaire la rue des Jardins (création d'un réseau pluvial, réfection de la chaussée et des trottoirs) et réaménager la place des Droits de l'Homme. Un parking a donc été organisé sur l'ancienne place avec marquages au sol. Une entrée et une sortie différenciées harmonisent le déplacement des véhicules, tandis qu'autour de la place, les sens de circulation ont été modifiés et passés en sens unique (voir plan ci-contre) : ainsi a été réglé le problème de visibilité pour les véhicules qui débouchaient sur l'avenue de Royan, les trottoirs ont été élargis et des places de stationnement créées le long des deux voies.

A l'Ouest, une rampe pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes a été aménagée entre le parking et le Centre social. Sur la place, des espaces verts ont été aménagés (des plantations seront réalisées à l'automne) et des WC automatiques ont été installés en partie sud, près du square. Ces toilettes publiques sont gratuites, autonettoyantes et anti-vandalisme.



Travaux scolaires

Le plus gros chantier a concerné la charpente de l'école maternelle : les bois extérieurs sur les auvents des façades sud et ouest (treize au total) ont été changés par une entreprise locale de charpente puis peints par les services techniques. Cet été, les travaux réalisés dans les écoles ont concerné principalement les locaux destinés à accueillir les TAP (nouveaux temps dégagés par la Réforme des Rythmes Scolaires, mis à profit pour des ateliers d'éveil, de sport et de loisirs). Ainsi, à l'école maternelle, des travaux de peinture ont été réalisés

dans l'ancienne salle du Réseau d'Aides ; par ailleurs, dans la salle de motricité, les anciens bacs à fleurs ont été fermés et recouverts d'un plancher : c'est plus sûr, plus propre, cela agrandit l'espace d'activités et permet un rangement optimal du matériel pédagogique.

A l'école élémentaire la salle vidéo et l'accueil de loisirs ont également bénéficié d'un petit rafraîchissement. Des travaux de réfection des revêtements muraux ont aussi été effectués par les services communaux dans la légumerie, la plonge et le local poubelles de la cuisine centrale à l'école maternelle. Et comme chaque été, les sols des deux écoles ont été entièrement cirés.



Pendant et après le remplacement des bois de charpente de la maternelle



VOUS ÊTES COMME ÇA...

CHAR A VOILE : les champions du monde sont Montendrais



Les frères Morandière (Aurélien et Alban) : sponsorisés par la Ville de Montendre, ils ont porté loin et haut les couleurs de la cité des Pins. Il viendront prochainement partager leur passion avec les élèves de CM2 avant de leur faire découvrir les sensations de la voile sur les plages de St Georges de Didonne.

Avec cette épopée américaine, c'est une nouvelle aventure qu'ont partagée Aurélien et Alban Morandière, partis en découdre à des milliers de kilomètres d'ici, à Smith Creek Playa sur un immense lac asséché, (15 km de long, 5 km de large), situé dans le nord du Nevada, à une altitude de 1850 m. Pour nos « marins » habitués au sable des plages, à l'étroitesse des plages côtières, l'entraînement et le repérage du terrain ont été primordiaux. Ici, les chars à voile glissent sur une poussière très fine compactée. L'autre défi est le vent : sa direction, sa vitesse et sa puissance sont bien différentes de celles des vents côtiers. Sans compter les tempêtes de poussières et les orages imprévisibles qui créent des difficultés supplémentaires. Aurélien et Alban sont des compétiteurs endurcis qui allient condition physique et technicité. Sportifs très entraînés, ils pratiquent régulièrement plusieurs disciplines. Mais ce sont aussi des techniciens qui élaborent et construisent leurs chars et qui ont développé un vrai goût pour l'optimisation de leur matériel. Ils l'adaptent aux conditions rencontrées : ainsi, la voile, comme le mât ou les roues peuvent être modifiés.

Atout supplémentaire : ils sont deux ! Avec un gabarit et des qualités de pilotage similaires, en phase d'entraînement, ils font très vite progresser leurs réglages, gagnant un temps considérable sur leurs adversaires. Ils l'affirment : « Dans une

compétition, le secret de la réussite, c'est 95 % de réglages et 5% de course ! » Être deux est une vraie force !

Sur place, ils ont trouvé une logistique très bien huilée et un accueil extrêmement chaleureux, les Américains se montrant très sensibles à la venue de pilotes européens. En revanche, ils demeurent plus réservés sur l'organisation de la compétition et des courses : des manches trop peu nombreuses et trop courtes pour permettre aux sportifs de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Malgré cela, Aurélien a réussi la prouesse de se classer premier mondial ex-æquo avec le Français Brice Petit dans sa catégorie (classe 5 sport) en individuel, tandis qu'Alban se classait 4e, ces trois résultats portant les Français sur la première marche du podium par équipes.

D'ici aux prochaines compétitions en 2015, les deux frères qui récupèrent juste leur matériel revenu des Etats-Unis en conteneur vont continuer à s'entraîner et à faire progresser leurs chars. A 36 et 32 ans, ils ont encore de belles années de compétition devant eux pour prolonger cette étonnante histoire, de sport, certes, mais aussi de famille : leurs parents ont toujours été des supporters disponibles, fidèles autant qu'exigeants, et ce parcours sportif aura été pour les deux frères une école de vie sans égale.

Frédéric Poisot, nouveau sous-préfet de Jonzac



Monsieur le Sous-préfet accueilli par le maire et ses adjoints, Elisabeth Diez et Patrick Giraudeau

Le 25 juin dernier, par décret du Président de la République, Frédéric Poisot a été nommé sous-préfet de Jonzac, en remplacement de Jean-Philippe Aurignac, nommé directeur de cabinet du préfet de la Dordogne. Ancien commandant de Brigade de Gendarmerie, Frédéric Poisot, âgé de 38 ans, a exercé comme commandant en

second de la compagnie de gendarmerie départementale de Besançon (de 2002 à 2005), puis en Guyane jusqu'en 2008, où il dirigeait tout particulièrement la lutte contre l'orpaillage illégal et les opérations de recherche de personnes disparues en forêt équatoriale. De 2008 à 2011, il a commandé la Compagnie de gendarmerie départementale de Dreux avant d'exercer jusqu'en juin, les fonctions de Chef de section prospective, planification, études.

Diplômé en maîtrise de droit public et sciences politiques, Frédéric Poisot est un sportif, adepte de la course à pied. Il se passionne aussi pour les Arts Premiers et... la gastronomie. On ne doute pas alors qu'il trouvera dans notre cuisine haut saintongeaise de quoi éveiller son intérêt, voire son appétit.

Début juillet, il a été reçu à la mairie de Montendre où Bernard Lalande et ses adjoints Patrick Giraudeau et Elisabeth Diez lui ont souhaité la bienvenue.

Bientôt...

OCTOBRE

Dimanche 19 : 4e Salon du livre
Samedi 26 : 9h30 : Marche octobre rose

NOVEMBRE

Dimanche 2 : bourse à l'Enfance de l'association Mamuse et Méduque : achat/vente matériel de puériculture, jouets, vêtements de grossesse, vêtements (0 à 16 ans) au village de vacances.



Résa : 06 24 33 87 08 ou 06 03 67 28 74 ou mamuse-et-meduque@orange.fr.

Mardi 11 : foire de la St Martin
Dimanche 16 : cérémonies commémoratives (Armistice de 1918) à Montendre, Char-des et Vallet
Vendredi 21 : Soirée d'accueil des nouveaux habitants

VISIO ACCUEIL : ATTENTION PERMANENCES ANNULÉES

ADIL : jusqu'à la fin de l'année.
CAF : jusqu'au 27 nov. inclus

Vendredi 28 et samedi 29 : Collecte nationale banque alimentaire dans les supermarchés



DÉCEMBRE

Samedi 6 : Téléthon
Vendredi 19 : Don du sang
Samedi 20 : Noël pour tous
Samedi 20 : Freeze Music

JANVIER

Dimanche 11 : repas du CCAS



Santé / prévention : OCTOBRE SERA ROSE...

Marcher, courir, chanter, se rencontrer, échanger, s'informer... Comme chaque année depuis 20 ans, le mois d'octobre est celui d'une campagne de lutte contre le cancer du sein. A cette occasion de nombreux départements comme la Charente-Maritime se mobilisent... Montendre a tout naturellement rejoint le mouvement l'an dernier.

Du rose plein les yeux

A l'occasion d'Octobre Rose, une vaste campagne de sensibilisation sera menée, en partenariat avec les communes du département. Les 472 communes de Charente-Maritime ont été invitées à aider à sensibiliser le grand public en illuminant ou en enrubannant de rose un monument, une fontaine, une statue de femme ou encore la Marianne de leur commune durant tout le mois d'octobre. A ce jour, 259 communes de Charente-Maritime ont décidé de participer à cette action et pour la deuxième année consécutive, Montendre s'engage dans cette opération.

Pilotée localement par Céline Briaud, adjointe aux affaires sociales, cette opération de sensibilisation prendra la forme d'un enrubannage de monuments montendrais (en rose évidemment !), afin d'attirer l'attention des passants et susciter leur questionnement ; **une marche, au cours de laquelle seront distribués des informations sur le dépistage sera également organisée :**
- dimanche 26 octobre, départ 9h30 centre culturel François Mitterrand. Pour rester dans le ton, **chacun(e)**

est invité(e) à participer revêtu(e)... de rose !
Le dépistage, pour quoi faire ?

Aujourd'hui on pourrait guérir beaucoup plus de cancers s'ils étaient détectés plus tôt. Vous avez plus de 50 ans ? L'association LUCIDE 17 vous propose de bénéficier gratuitement d'un dépistage du cancer du sein et/ou du cancer colorectal tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein : Plus d'une femme sur deux y participe déjà. Et vous ?

Ce dépistage consiste en une radiographie des seins appelée **mammographie** (couplée à un examen clinique) **prise en charge à 100%** par l'Assurance Maladie et réalisée chez le radiologue de votre choix dans l'un des 15 cabinets de radiologie agréés en Charente-Maritime. Votre mammographie (si elle est jugée normale) est systématiquement relue par un second radiologue : 72 cancers (environ 4%) ont été détectés grâce à cette **seconde lecture** sur les 1 992 cancers dépistés avec Lucide 17 en 10 ans dans notre département.

Dépistage organisé du cancer colorectal : Une personne sur trois y participe déjà. Et vous ?

Ce dépistage organisé concerne en Charente-Maritime plus de 200 000 **hommes et femmes** âgés de **50 à 74 ans**. Le test proposé est un **test de recherche de sang dans les selles**. C'est un test simple, à faire chez soi.

Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin ou contactez Lucide 17 au 05 46 90 17 22.



Rémi Marquiseau, responsable de l'équipe MVC,
Jocelyne Massière (LA Maison Pop),
Stéphanie Maimbourg (Office de Tourisme) et Bernard Lalande.



L'équipe des animateurs Montendre Ville Club



Le 14 juillet, toujours très populaire

MVC (Montendre Ville Club), c'est depuis plus de vingt ans l'animation estivale de Montendre, coordonnée par l'Office de Tourisme, la Commune de Montendre et LA Maison pop et déployée par un groupe de jeunes animateurs en t-shirt bleu : sports et loisirs, apéro-concerts, marchés nocturnes, ils sont partout à la manœuvre pendant les deux mois d'été.

Les marchés nocturnes demeurent bien sûr l'animation-phare et attirent énormément de monde. Mais la soirée du 14 juillet a également été une réussite : la banda Konkisador a bien réchauffé l'atmosphère et rassemblé les spectateurs avant l'arrivée sur scène de la chanteuse Myriam. Les apéros concerts, bien que plus confidentiels sont des spectacles de qualité, gratuits et ouverts à tous. En août, on y a ainsi découvert avec plaisir les Purpleston Circus (Cf. page 15). Cette soirée-là, les jeunes animateurs avaient mis l'accent sur l'ambiance et la décoration et ces efforts ont été très appréciés du public.

TOURISME ET DÉCOUVERTES...

Les Visites guidées proposées par l'Office de Tourisme ont remporté cet été un grand succès auprès des touristes. Cette nouvelle formule allie découverte du patrimoine et dégustation de produits emmenant les promeneurs visiter une église ou un musée comme une safrannière, ou un élevage de chèvres, rencontrer un apiculteur ou une potière. Les vacanciers ont également été séduits par le pot d'accueil organisé le premier dimanche de juillet et d'août sous les halles spécialement à leur attention pour leur faire découvrir le programme des animations et des visites.

La saison s'est achevée par les traditionnelles journées du patrimoine pour lesquelles en plus de la visite du musée des Arts et Traditions populaires et des chantiers de restauration du château (voir en page 4), deux circuits à la découverte du patrimoine culturel et naturel avaient été imaginés : l'un au sud du canton, le second au nord. Dépaysement et découvertes garanties, à deux pas d'ici !



Faune et flore
au lac Baron-Desqueyroux



De sympathiques pots d'accueil
appréciés des vacanciers



Fontaine des Barbiers à Chardes



Les "Eclairs du Québec" accueillis par les cannes-majors et par M-N Tugas, adjointe à la vie associative



Les Eurochestries : déjà 25 ans !



Eté rime aussi à Montendre avec culture, théâtre et musique... sans exclusive. En juillet, les « drôles de Mômes » de la machine à bulles ont planté leur chapiteau sur les rives du lac... pour 3 jours de magie, de rêve et de rire. Des spectacles de qualité, originaux et interprétés par des acteurs de tous âges talentueux... on en redemande ! On a pu encore applaudir la jeunesse et le talent début août, lors d'un concert magistral de l'orchestre « Alvarez Beigbeder » en l'église de Montendre. Composé de 48 jeunes musiciens du Conservatoire Professionnel de Musique de Jerez, cet ensemble a remporté plusieurs prix régionaux et internationaux. Une superbe soirée ! Il ne faudrait pas oublier l'accueil par les Cannes Major de Montendre de leurs amies du Québec, les Eclairs qui ont séduit le public tant par leur gentillesse que par la qualité de leurs prestations colorées et magnifiquement chorégraphiées.



Photo Johan Siz

Photo Antoine Mortoire

Drôles de Mômes : déjà 10 ans ... toujours magiques !

Photo Paloma Diez

Photo Johan Siz

RENTREE SCOLAIRE

à l'école maternelle



A la maternelle, les effectifs sont stables avec une centaine d'élèves inscrits.

Une nouvelle enseignante a rejoint l'équipe pédagogique, placée sous la direction de Barbara Cottret : il s'agit d'Angélique Micou, la nouvelle maîtresse des Petites sections ; avec Arlette Angibaud, Atsem, elle accueille 25 élèves.

Les trois autres classes :

- Petite et Moyenne sections :

27 élèves, enseignante Elisabeth Diez, Atsem Sylvia Garcia.

- Moyenne section : 25 élèves, enseignant Laurent Bonet, Atsem Stéphanie Delage.

- Grande section : 22 élèves, enseignante Barbara Cottret, Atsem Katia Gamin.

L'enseignante Titulaire mobile est Laura Broussier et c'est Rachelle Hayot qui assure la décharge de direction de Barbara Cottret le mardi. Le Réseau d'Aides qui intervient sur plus de 15 écoles est composé de Nathalie Dumas, psychologue scolaire et de Christine Raynal, maître E.

à l'école élémentaire



Rentrée sans travaux cette année pour les 203 élèves de l'école élémentaire, répartis dans neuf classes ; les effectifs sont stables. L'équipe accueille trois nouvelles collègues : Mme Berque, Mlle Cagé et Mlle Bordeau.

Mlle Peruffo est la titulaire mobile rattachée à l'école et Mlle Cherbonnier l'enseignante Brigade. Le dispositif d'aides est le même qu'à l'école maternelle.

L'école compte également 4 assistantes de Vie Scolaire, Mme Menaut pour la CLIS, Mme Lesage, Mme Nicolle et Mme Serrier pour des aides individuelles.

Les classes :

CP-CE1 : Mlle Lambert 22 élèves

CP-CE1 : Mlle Tandt 24 élèves

CE1-CE2 : Mme Peruffo 24 élèves

CE2 : Mme Berque, 25 élèves

Clis : Mlle Cagé, 13 élèves

CE2-CM1 : Mlle Lathière, 25 élèves

CM1-CM2 : Mlle Bordeau, 23 élèves

CM1 : M. Borneman, 23 élèves

CM2 : M. Bonin, 24 élèves.



RENTRÉE SCOLAIRE

COLLÈGE SAMUEL DUMÉNIEU

Lutter contre les contraintes de la ruralité et le décrochage scolaire



La rentrée s'est déroulée dans d'excellentes conditions au collège Samuel Duménieu : à la satisfaction du chef d'établissement, tous les postes d'enseignants étaient pourvus au jour J. L'équipe pédagogique a accueilli sept nouveaux enseignants et une nouvelle documentaliste tandis qu'une nouvelle secrétaire de direction était nommée en remplacement de Laure Bourlot qui a fait valoir ses droits à la retraite en juin dernier.

L'établissement compte 18 divisions avec les deux classes d'ULIS ; les effectifs sont en progression avec 412 élèves et des classes plutôt chargées en 3e et en 6e.

Cette rentrée pour le principal Philippe Pluchon (sa cinquième à Montendre), est une rentrée de continuité avec la poursuite des projets engagés : les élèves de la première classe bi-langue entrent aujourd'hui en troisième et les options sportives comme le golf et le base Ball (qui débutent en 5e), constituent des atouts certains pour le collège.

La principale nouveauté réside dans l'évaluation de compétences au niveau 6e avec la disparation des notes, de l'évaluation-sanction, dans la continuité de ce qui se fait déjà à l'école élémentaire.

Des ateliers « mieux-vivre au collège » vont être mis en place également à l'attention des sixièmes pour les accompagner dans l'apprentissage des règles élémentaires de savoir-vivre et de savoir-être en collectivité. Pour les classes de 4e et de 3e, des groupes de soutien seront organisés en français, maths et anglais.

L'année sera aussi marquée par la réécriture du règlement intérieur, dont la nouvelle version devra être validée en conseil d'administration en avril 2015. Plusieurs autres importants « chantiers » sont à l'œuvre, dont nous reparlerons pour certains :

- Numérisation du CDI, pour généraliser l'utilisation de sites d'auto-formation, net-books,
- Chantier humanitaire au Burkina-Faso pour les SEGPA avec l'association Koux-Koupela présidée par M. Lemerrier de Coux,
- Création d'une classe-relais pour lutter contre le fléau du décrochage scolaire,
- Travail sur la mémoire de Samuel Duménieu,
- Et bien sûr, de nombreux échanges culturels et linguistiques (Berlin, Onda, Corsham).

Réforme des rythmes scolaires : tip, TAP, TOP !

Dans les écoles de Montendre et du RPI, l'application de la réforme des rythmes scolaires est la principale nouveauté de la rentrée. Elle a été mise en œuvre dans la concertation et la discussion entre tous les partenaires (mairie, parents, enseignants, éducateurs...) réunis autour d'Elisabeth Diez, adjointe aux affaires scolaires. Ensemble, ils ont fait le choix d'un projet de qualité (pas de garderie mais des activités de loisirs éducatives encadrées), accessible (gratuité des activités), responsabilisant (inscription obligatoire) et participatif (le projet sera ouvert aux familles et aux associations).

Les fameux **TAP** (Temps d'Activités Péri-éducatives) ont donc fait leur apparition et de nouveaux horaires mis en place : 4,5 jours d'école par semaine, contre 4 précédemment, avec classe le mercredi matin. L'objectif est de lutter contre les inégalités scolaires en faisant classe au moment où les enfants sont les plus disponibles et en proposant à tous un accès à des activités variées aux moments où l'enfant est moins réceptif aux apprentissages fondamentaux.

C'est malgré tout un grand changement et chacun prend doucement de nouvelles habitudes : l'enfant et sa famille, les enseignants mais aussi les services municipaux qui interviennent dans les écoles (ATSEM, personnels de cantine ou d'entretien, etc.).

Nouveaux horaires :

	Matin	Mercredi matin	Après-midi	TAP
Maternelle	8h45/12h	8h45/11h45	14h15/ 16h15	13h30 à 14h15
Elémentaire	8h50 /11h50	8h50 /11h50	13h30/15h ou 13h30/16h30	15h à 16h30

A l'école maternelle, des aménagements ont été réalisés pour accueillir les TAP, confiés aux ATSEM et aux animateurs du centre social LA Maison Pop : l'ancienne salle du réseau d'aides, entièrement refaite, a été équipée de jeux et jouets neufs.

- Petites Sections : sieste surveillée par les ATSEM,
- Moyennes et Grandes sections : les TAP encadrés par deux animatrices de LA Maison Pop et deux ATSEM (jeux calmes, temps de bibliothèque ou de repos).

A l'école élémentaire, désormais, deux fois par semaine, chaque enfant finit les cours à 16h30, les deux autres jours, à 15h. Soit il rentre à la maison, soit il participe aux TAP, auxquels ses parents l'ont précédemment inscrit.

Les activités proposées sont multiples : sports, multimédia, BD/mangas, cuisine, bricolage, jeux de société, etc. Elles sont encadrées par des animateurs de LA Maison pop et des agents de la collectivité. Les enfants sont associés au choix et à l'organisation des activités, ce qui renforce leur intérêt pour la discipline choisie, tout en les impliquant et en les responsabilisant davantage. Bientôt, quand chacun aura pris ses repères, LA Maison Pop' ouvrira son projet pédagogique à de nouvelles activités, de nouveaux partenaires et fera appel à des bénévoles (parents, grands-parents, associations, ..) désireux de s'engager à ses côtés... Ne dit-on pas qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant ?

Renseignements LA Maison Pop : 05 46 70 43 67.



14 juillet :

Traditionnel hommage aux soldats du feu

Cette année encore, le 14 juillet a donné l'occasion aux élus du canton d'honorer publiquement le corps des Sapeurs-pompiers de Montendre.

Après la traditionnelle revue des troupes dirigée par le lieutenant Christophe Tessonneau qui a présentée ses équipes au maire conseiller général et à ses collègues des communes du canton, il a été procédé aux remises de diplômes (avancements de grades) et médailles. Ont été promu :

- Sapeur de 1^{ère} classe : Mathieu Bernardon, Nicolas Galipaud, Cédric Gagnère, Paul Godrie, Yoann Haut, Maïté Prudhomme, Maxime Thevin.
- Sergent : Noé de Sousa et Noël Ravon
- Adjudant : Bruno Bonnet et Mathieu Darrou
- Adjudant-chef : Patrick Jude

Par ailleurs, l'adjudant Mathieu Darrou a été distingué de la médaille d'argent récompensant 20 ans de service, tandis que le lieutenant Christian Cebrand recevait la médaille de vermeil pour 30 ans d'engagement.

A l'issue de la cérémonie, la charte du Sapeur Pompier Volontaires a été remise à l'ensemble du personnel du centre de secours par le biais du porte drapeau, au plus jeune, le sapeur Mathieu Bernardon et au plus ancien, l'adjudant-chef Jean-Michel Motard. Cette charte rappelle les valeurs du volontariat et détermine les droits et devoirs des sapeurs-pompiers volontaires. Elle définit le rôle du réseau associatif des sapeurs-pompiers dans la promotion, la valorisation et la défense des intérêts des sapeurs-pompiers volontaires. Elle sera désormais signée par chaque volontaire lors de son premier engagement.



Remise de la charte du pompier volontaire



Les Maires du canton réunis pour honorer les sapeurs-pompiers



Laurent Chasseloup, nouveau maire de Tugéras, remet à Yoann Haut son nouveau grade



Un public nombreux assistait aux célébrations du 14 juillet

Au revoir père Mallard !

Nommé curé de Montendre en 2009, le père Marcel Mallard a quitté fin août la cité des Pins pour rejoindre la paroisse Marans, au nord du département, où il exercera désormais son sacerdoce.

Il a quitté Montendre avec émotion, après y avoir exercé avec une grande ouverture d'esprit et un réel sens du dialogue. Il a beaucoup apprécié ses cinq années et tout particulièrement l'accueil de l'équipe paroissiale, ainsi que celui des Montendrais et des habitants du canton.

A quelques jours de son départ, une petite manifestation était organisée en son honneur : représentant le maire, l'adjointe Elisabeth Diez a salué l'homme d'église pour sa grande humanité et son caractère enjoué et chaleureux. Elle lui a remis, au nom de la municipalité, une copie de la plaque de l'esplanade François de La Rochefoucauld, pour l'inauguration de laquelle le père Mallard avait officié aux côtés du Très Révérend John Hall, doyen de l'abbaye de Westminster, en janvier dernier.



Marcel Mallard participait régulièrement aux manifestations civiles et républicaines, comme ici pour le 14 juillet où il a remis à l'adjudant Darrou son nouveau grade.

Un 1er prix pour MONTENDRE au concours des villes et villages fleuris

La commune de Montendre a vu ses efforts en termes de fleurissement mais aussi d'amélioration du cadre de vie récompensés : elle a obtenu un premier prix dans sa catégorie (communes de 1000 à 5000 habitants) au concours départemental des Villes et Villages Fleuris. Ce concours a été créé en 1959 par le Ministère du Tourisme pour promouvoir le développement des espaces verts dans les communes.

Aujourd'hui, les communes candidates présentent leur réalisation aux jurys des Villes et Villages Fleuris qui viennent apprécier et évaluer leur travail à partir de trois ensembles de critères :

- le patrimoine paysager et végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs, couvre sols...).
- les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...).
- l'animation et la valorisation touristique (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants,

promotion...).

Ce concours est national, gratuit et organisé sur la base d'un règlement national et à 3 échelons : départemental, régional et national. Un coup de

chapeau aux services municipaux qui composent les parterres ou les vases, entretiennent et arrosent... pour le plaisir de nos yeux à tous. Nous adressons un salut tout particulier à Louisiane Bernard, responsable de la brigade verte communale, qui a donné naissance en août à une petite Roxane... sans doute sa plus jolie création !



MONTENDRE VILLE ÉTOILÉE...

En 2014, Montendre a reçu le label « Villes et Villages » étoilés, décerné par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes,) pour ses efforts en matière d'une meilleure qualité de la nuit et de réduction de la pollution lumineuse, 182 autres communes françaises ont ainsi été labélisées au concours 2013.

Ce label valorise l'action communale : réduction des nuisances lumineuses pour les humains et l'environnement, mais aussi économies d'énergie et budgétaires. Depuis plusieurs années, la commune a mis en œuvre une politique volontariste de diminution de l'éclairage public, passant d'abord par des régulations, des choix différents d'équipements, avant de décider en juin 2012 d'éteindre les points lumineux publics entre minuit et 6h du matin de la plupart des rues montendraises. Ces mesures ont permis d'économiser 230 000 kWh et 23 000 € TTC... un geste conséquent pour la planète et pour le budget communal !



Tri des déchets : les bonnes pratiques

Le tri du verre en Haute-Saintonge

Aujourd'hui, encore 10 kg de verre par habitant ne sont pas triés. A l'échelle de la population du territoire, cela représente 670 tonnes de verre non triées chaque année.

Il faut savoir que le coût de collecte des 670 tonnes de verre non triées est de 187 200 €. Le coût de collecte du verre trié est de 10 800 €... soit une économie de 176 400 € !

Alors faites le bon geste, triez le verre !



Le compostage des déchets

Composter ses déchets permet de réduire les quantités de déchets jetés dans la poubelle des ordures ménagères. La Communauté de Communes de Haute-Saintonge met gratuitement à votre disposition des composteurs. N'hésitez pas à en demander un directement auprès du service déchets de la Communauté de Communes.

Pour ceux et celles qui ont déjà signé une charte d'engagement au compostage, vous pouvez parrainer un de vos proches ou collègues. En remerciement, un sachet de graines de jachères fleuries ou un composteur en bois vous sera proposé en fonction de la date de signature de la charte d'engagement.

Les déchets que vous pouvez composter :

- les épluchures de fruits et légumes
- la tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les branches et brindilles
- les fleurs fanées....



Vous trouverez dans votre mairie :

- des autocollants STOP PUB à coller sur votre boîte aux lettres
 - des sacs jaunes pour le tri sélectif
- Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter le service déchets au numéro vert : **0 800 801 157** (gratuit depuis un poste fixe)

Commune associée de Chardes

Une belle fête

La pluie, invitée surprise de cette édition, n'a pas réussi à gâcher la fête : elle a bien sûr découragé quelques exposants ou promeneurs le dimanche, jour de la brocante, mais malgré cette météo maussade, les manifestations organisées tout au long du week-end par les bénévoles de l'Amicale Chardaise avec le soutien de la municipalité, se sont parfaitement déroulées et ont attiré un public considérable.

Le vendredi soir, après l'apéritif offert par I. Fabien-Bourdelaud et JP Bourdelaud, de nombreux habitants se sont laissé tenter par la marche

bucolique guidée par Chantal et Janick Bodin, entre Chardes et Coux.

Le lendemain, le repas dansant animé par Myriam et son Orchestre affichait complet tandis que quarante-quatre équipes s'affrontaient le dimanche au concours de belote.

Les bénévoles ont comme toujours été extrêmement actifs et présents tout au long de ces trois jours, dans une ambiance très chaleureuse.

Travaux de voirie

Courant septembre, l'enrobé a été refait sur une partie de la route de Vallet et de la route d'Expiremont et route de Chez Bouyer. D'autres opérations ont été menées au lieu-dit chez Fedon : de grosses pluies d'orage avaient fait d'importants dégâts malgré les travaux déjà effectués sur place : il a fallu recréer certains fossés.



LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS LE RPI



A Chardes, vingt-deux élèves (8 en grande section de Maternelle et 14 en CP), ont fait leur rentrée dans une belle salle de classe : le mur qui séparait les deux salles existantes a été abattu, laissant un grand espace beaucoup plus confortable, lumineux et propice à la mise en place d'ateliers de travail en petits groupes, toujours sous la surveillance du maître, Jean Touzo. Pendant l'été, des travaux d'entretien divers avaient aussi été réalisés : réfection des caniveaux de la cour, peinture du portail d'entrée, etc.

Les TAP ont lieu le mardi et le vendredi de 15h45 à 16h30 ; ils sont menés par Isabelle Sérafin, animatrice à LA Maison pop et Alexandra Babin, agent communal.

Employée par le SIVOS, Elodie Bekik vient en aide dans

les écoles de Chardes et Vallet et encadre également les enfants dans le bus scolaire.

Dans les autres écoles du RPI, les effectifs sont les suivants :

A Coux : 24 élèves (CE1 et CE2), les TAP animés par LA Maison pop se déroulent de 15h35 à 16h35 lundi et jeudi

A Sousmoulins : 24 élèves (CM1 et CM2), les TAP sont organisés par LA Maison pop de 13h10 à 14h10 mardi et vendredi.

Un accueil périscolaire est également organisé par le centre social le matin et le soir.



Commune associée de Vallet

Les Valletais et tous ceux qui traversent notre commune associée ou y demeurent ont apprécié tout l'été le spectacle de ces jachères superbement fleuries... une réussite ! Combien de bouquets de fleurs des champs auront été cueillis afin d'ornez les foyers valletais et prolonger ainsi le plaisir des yeux ?

VOIRIE

En juillet, l'enrobé du chemin du Bourg (qui va du Monument aux Morts à l'église) a été entièrement refait.



POUBELLES

Les services techniques de la commune associée ont réalisé des entourages bois autour de chaque site de stockage des containers à poubelles et sacs jaunes ; prochaine étape : couler des chapes béton pour conserver ces aires de dépôt propres et réduire les pollutions.



A Vallet : vingt-huit élèves ont fait leur rentrée dans la classe de maternelle de Marion Bellue (14 en PS, 9 en MS et 5 en GS), assistée de Marjorie Divoul son ATSEM ; 26 d'entre eux sont inscrits aux TAP que l'enseignante anime elle-même chaque mercredi de 11h15 à 11h55.



PIQUE-NIQUE

Fin août, une petite trentaine de Valletais se sont rendus à l'invitation du Foyer Rural pour un sympathique pique-nique au bord de l'étang.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Ludovic Poujade avait réuni autour de l'église St Babylas des artistes locaux et leurs œuvres : Djotof exposait ses paysages autour de l'église, Lucile Callegari ses superbes portraits de femmes à l'intérieur de l'édifice, tandis que Benoît Maret avait installé photos et dessins dans la crypte et que Florent Bret avait disposé ça et là ses créations en zinc. Les visiteurs ont apprécié cette rencontre entre art et patrimoine qui rehaussait le temps d'un week-end le charme de la très jolie église de Vallet rénovée au cours de plusieurs chantiers internationaux depuis 1998.



Venu en voisin de Léoville, le talentueux Christian Girodeau

Deux rendez-vous musicaux ont animé ce sympathique week-end : samedi soir, un apéro concert était organisé autour d'une nouvelle et talentueuse formation composée de Lorenzo et Ben : *The Purpleston Circus* a créé une ambiance musicale à la fois cool et rythmée qui a conquis son public. Dimanche, Christian Girodeau, présenté par le maire délégué comme le "Brassens local" a fait sourire ou a ému son auditoire, avec ses propres compositions (ah... ses « *Beurgots dans la châgnasse* » !) comme ses reprises des grands comme Ferrat ou Brassens.



Le maire délégué de Vallet et ses invités artistes : Florent Bret, Lucile Callegari, Benoît Maret et Djotof

**ENTRÉE
LIBRE**

4^E SALON DU LIVRE DE MONTENDRE

**SALLE
MUNICIPALE**

**DIMANCHE
19 OCTOBRE
2014**

**ORGANISATION :
MÉDIATHÈQUE
MUNICIPALE
ET LECTUR@MÉDIA**

**10H-
18H**

**PLUS DE
50 AUTEURS**

ATELIER MANGA

EXPOSITIONS

CONTES POUR ENFANTS SUR LE THÈME DES SORCIÈRES

